



Trait d'Union 50

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | automne 2012



Contenu

Trait d'Union 50

Nouvelles de l'Office

- 03 Editorial : L'image des jardins familiaux
- 04 Procès-verbal de décision
- 05 Session d'étude : Conclusions des groupes de travail
- 07 Rétrospective en images de la session d'étude et de la Journée Européenne du Jardin
- 09 Diplômes : Description des projets (1ière partie)
- 18 Les jardiniers associés de Belgique se présentent

Informations des fédérations:

- 20 Allemagne : Responsabilité sociale des jardiniers associés allemands (2ième partie)
- 23 France : Opération abeilles
- 25 Grande-Bretagne : Quel loyer un propriétaire peut-il raisonnablement demander pour un jardin familial ?
- 28 Allemagne : Dégager l'essentiel des relations publiques – non pas un ouvrage décousu mais un ensemble fermé (1ière partie)

L'image des jardins familiaux

Allan Rees,

président du comité exécutif de la fédération anglaise des jardins familiaux

Les temps changent pour les jardins familiaux en Angleterre : des jardiniers de la classe ouvrière aux jardiniers des classes moyennes (from whippets to Boden)

Mon jardin familial est mon sauveur. C'est l'endroit où je vais pour faire pousser mes légumes, vider ma tête et respirer le bon air frais gallois. Je jardine depuis plus de 40 ans et pendant ce temps, j'ai vu de nombreux changements dans le mouvement des jardins familiaux. Lorsque j'ai obtenu mon jardin, travailler dans les jardins familiaux était ce que les hommes faisaient pour s'échapper du travail ou de la maison – nous étions souvent considérés comme la brigade des casquettes avec des petits chiens et nos jardins ressemblaient à des « villes de cabanes avec des poireaux ». Mais pour les jardiniers c'étaient des refuges où l'on pouvait sentir la terre et être fier de ses résultats.

Aujourd'hui, je vois beaucoup de types de gens différents qui s'occupent des jardins autour de moi ; des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes et même des familles entières jardinant ensemble. Les cabanes ont changé et peuvent ressembler aux annonces dans le catalogue de B&Q et les bottes en caoutchouc sont de la marque Hunter ou Boden*, mais la raison pour laquelle les gens font du jardinage n'a pas du tout changé; ils veulent toujours des aliments frais et un endroit où aller pour s'échapper de leur vie trépidante.

Notre Société dont je suis le Président existe sous une forme ou une autre depuis 1930. Nos racines remontent

même au-delà et se retrouvent liées à une classe ouvrière pauvre (labouring poor), les efforts de guerre et le mouvement syndicaliste. Nous devrions être fiers de tout ce que nous avons atteint pendant ces 80 ans mais maintenant je sens qu'il est temps de se tourner vers l'avenir. Le monde a changé au-delà de ce qui est imaginable depuis l'époque de Lord Bledisloe, Rt. Hon Acland et GW Giles, tous des acteurs éminents de l'histoire de nos jardins familiaux. Nous sommes restés inactifs pendant trop d'années, à faire du sur place et à laisser pousser l'herbe – mais avec un nombre croissant de personnes sur les listes d'attente pour avoir un jardin et une demande continue pour de nouveaux jardins, nous devons saisir cette occasion pour célébrer notre passé, apprendre nos leçons et accepter le monde dans lequel nous vivons maintenant pour garder notre signification pour les jardiniers d'aujourd'hui – tous les jardiniers, indépendamment du type de leurs bottes !

Plus tôt cette année, la Société a procédé à sa première revue stratégique ; un processus que nous avons à moitié accompli. En janvier nous disposerons d'un nouveau plan d'entreprise de 12 mois qui nous donnera une direction et un but. Nous venons de lancer un nouveau site web, un magazine avec un nouveau look et nous avons simplifié notre nom en The National Allotment Society. Nous sommes déterminés à assurer notre place dans le monde du jardinage et à nous positionner dans ce marché compétitif. Nos membres sont notre capital et nous sommes reconnaissants pour leur soutien. A la fin de l'été, de nouvelles conditions d'affiliation seront proposées avec des



ALLAN REES

remises sur les produits qu'ils veulent.

Pour certains, ce type de changement est intimidant et déconcertant – ils ont peur que nous abandonnions notre passé, en dépensant de l'argent qui serait mieux épargné pour les mauvais jours et que nous nous éloignons de nos affaires quotidiennes. Mais notre mission est de soutenir les jardiniers associés et d'assurer que les jardins familiaux existent pour la génération de demain. Nos ancêtres ont changé avec le temps, en s'adaptant aux modèles sociaux de l'époque (ce qui ressort des changements de nom de la Société au cours des dernières 80 années qui sont au nombre de six ainsi que des changements d'adresse, qui sont au nombre de trois) et à cet égard nous rendons hommage à leur esprit et leur dynamisme.

Les jardins familiaux auront une place dans le monde de demain et nous y serons également – parce que comme nous le savons, la raison pour laquelle les gens veulent des jardins familiaux change rarement, ce n'est que l'emballage qui change et cela n'est pas une mauvaise chose.

*B&Q est une chaîne de jardinage en Angleterre. Boden et Hunter sont des marques de vêtements anglaises. Elles représentent un style de vie aisé qui célèbre l'activité en pleine air et le meilleur du style britannique.

Procès-verbal de décision de l'assemblée générale tenue à Zurich le 23 août 2012

Etaient présentes: les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne et de Suisse

Etaient absentes: les fédérations de Finlande, de Norvège, de Slovaquie et de Suède

- 1) L'ordre du jour est complété et ensuite adopté à l'unanimité.
- 2) Les rapports de l'assemblée générale à Luxembourg sont adoptés avec une remarque à l'unanimité.
- 3) C. ZIJDEVELD informe sur ses visites dans les fédérations et la nécessité du lobbying au niveau européen.
- 4) L'assemblée générale confirme la cooptation de N. FRANKE en tant que membre du comité exécutif jusqu'en mars 2013 pour terminer le mandat d'A. FRIEDRICH.
- 5) Sur proposition du comité exécutif l'assemblée générale décide de remettre le diplôme pour un jardinage écologique à l'association
- 6) Sur proposition du comité exécutif l'assemblée générale décide de remettre le diplôme pour leurs activités sociales à la fédération genevoise des jardins familiaux et à l'association Berne Est.
- 7) M. WEIRICH informe que les cotisations pour 2013 seront augmentées de 2,5 % conformément à la décision de l'assemblée générale en 2008.
- 8) Il est décidé que les fédérations produiront pour 2014 une présentation Powerpoint ou un film concernant leur fédération.
- 9) Le comité exécutif soumet à l'assemblée générale le projet pour une charte pour l'Office International, élaboré par A. FRIEDRICH. L'assemblée générale décide après discussions que les fédérations nationales enverront leurs commentaires avant le 1er novembre au secrétariat général.
- 10) Le comité exécutif soumet à l'assemblée générale le résumé préparé par M. WEIRICH des discussions et propositions faites au mois de mars concernant la problématique de la perte de membres. L'assemblée générale décide de contacter la fédération finlandaise pour voir si elle désire obtenir des informations supplémentaires ou désire continuer la discussion de ce sujet.
- 11) S. WOHATSCHKEK présente le projet du concept pour un nouveau site Internet de l'Office. Il peut être consulté sous <http://www.kleingaertner.at/officeneu/>. Les informations manquantes, les updates et des photos sont à envoyer au plus vite au secrétariat général.
- 12) E. KONDRACKI informe sur la situation en Pologne après la décision de la Cour Constitutionnelle. Il demande que l'Office ensemble avec les fédérations envoient une lettre ouverte aux autorités polonaises.

Après quelques modifications, le projet de lettre présenté est soumis à la signature de l'Office et des fédérations.

Conclusions de la session d'étude

Introduction

Le sujet du congrès 2014 est : « Focus on allotment gardens ».

Ce sujet sera préparé au cours d'une session d'étude à Zurich et un séminaire à Berlin.

A Zurich nous voulions savoir comment nous étions perçus par les hommes/femmes politiques, les autorités et les citoyens afin de réduire la différence entre la perception et la réalité.

Le but du séminaire à Berlin consiste à trouver des réponses aux questions formulées à Zurich.

A Utrecht nous devons tirer des conclusions et arrêter une stratégie d'avenir.

Suivent maintenant les résultats de nos discussions élaborés par l'analyste général Ton THUIS

Résumé des ateliers et aperçu de 2013

Au courant des derniers jours, vous avez tous travaillé très dur. Nous aimerions vous remercier pour vos efforts. Après avoir eu deux introductions fascinantes vendredi matin, une discussion intense a suivi l'après-midi sous la houlette de Sylvia WOHATSCHKE et Allan REES sur le sujet : est-ce que l'image que nous avons de nous-mêmes correspond à l'image dans l'opinion publique? et ce matin sur le sujet « quelle valeur est-ce qu'une image positive a envers le public général ? » sous la direction de Peter Paschke et Hervé Bonnavaud.



Avec l'assistance de leurs secrétaires, les dirigeants des ateliers produiront des rapports écrits. Avec nos collègues allemand et suisse nous analyserons, évaluerons et utiliserons alors les résultats des ateliers pour préparer le séminaire à Berlin en deux mille treize (2013).

Les questions qui sont ressorties de nos quatre ateliers sont les suivantes :

Atelier Sylvia Wohatschek :

Question 1 : Est-ce que nos relations publiques sont capables de nous faire voir par les hommes politiques et de faire reconnaître notre point de vue dans la prise de décision ?

Question 2 : Comment pouvons-nous

ouvrir nos sites afin que nos efforts et résultats soient vus et valorisés ?

Question 3 : Quels instruments peuvent nous aider à dépasser le fossé entre notre perception de nous-mêmes et comment nous sommes vus par les autres et améliorer notre image ?

Atelier Allan Rees :

Question 1 : Que pouvons-nous faire pour que le public et les hommes politiques réalisent ce qu'est un jardin familial et quels en sont les bénéfices ?

Question 2 : Comment pouvons-nous convaincre nos membres de l'importance à travailler pour changer notre image et discuter ce sujet entre eux ?

Question 3 : Comment pouvons-nous

obtenir des financements pour la recherche d'activités et la recherche de bonnes pratiques ?

Atelier Peter Paschke :

Question 1 : Est-ce que toutes les associations de jardins familiaux devraient être ouvertes à la société ?

Question 2 : Quelle est l'importance d'une meilleure connaissance de nos projets et de nos efforts par le public ?

Question 3 : Est-ce qu'il est significatif de faire ces efforts ?

Atelier Hervé Bonnavaud :

Question 1 : Comment pouvons-nous exprimer une image positive envers les autres nations qui ne sont pas membres, les médias, les hommes politiques et le public général ?

Question 2 : Sous quel nom est-ce que l'Office International devrait faire sa publicité et par quels moyens par exemple Twitter et Facebook

C'est à nous de travailler maintenant pour trouver une réponse à ces questions.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes remerciements particuliers aux dirigeants des ateliers : Sylvia Wohatscheck, Allan Rees, Peter Paschke et Hervé Bonnavaud.

En préparation de la réunion internationale à Berlin, nous aimerions recevoir tout matériel promotionnel existant dont vous disposez. Comment attirez-vous actuellement l'attention du public sur le notre hobby, c'est-à-dire le jardinage familial ? Quelles ressources utilisez-vous ? Si vous disposez d'un tel matériel, pourriez-vous svp nous envoyer des copies avant le premier novembre deux mille douze ? Vous allez recevoir une carte avec notre adresse à cet effet.

J'espère que comme moi, vous allez retourner à la maison demain avec un sentiment positif et avec pleines d'attentes pour la réunion de Berlin. Au nom des fédérations allemande et suisse, je voudrais vous remercier pour vos contributions.

Nous sommes toujours contents de recevoir des suggestions pour continuer à améliorer notre approche. N'hésitez pas à nous envoyer de telles suggestions. Si vous désirez être tenus au courant des préparatifs pour les réunions en deux mille treize et deux mille quatorze, alors visitez régulièrement le site web utrecht2014.org

Pour conclure j'espère que vous aurez tous un agréable après-midi et je me réjouis de vous revoir l'année prochaine.

Rétrospective en images de la session d'étude et de la Journée Européenne du Jardin



Session d'étude à Zurich



W. SCHAFFNER ouvre la session détente



Travail dans les séances plénières



Travail dans les groupes de travail



Les présidents des groupes de travail après avoir terminé leur travail



C. ZIJDEVELD, président de l'Office signe la lettre ouverte aux autorités polonaises



Les représentants des fédérations nationales ont accepté à l'unanimité la lettre ouverte aux autorités polonaises



Encadrement musical



Association de jardins familiaux Wipkingen Areal Käferberg



Plantation de deux arbustes d'Hamamélis



Plaque commémorative



Remise de diplômes



Questions et réponses



Allemagne: L'association des jardins familiaux «Seilbahn» e. V. a reçu le diplôme de l'Office International concernant un jardinage écologique.

L'association «Seilbahn» œuvre pour le bien de la nature et de l'homme. Elle existe depuis 1919 et s'étend sur une superficie de 7,8 hectares. Sur ce terrain on trouve 199 parcelles individuelles ainsi qu'un certain nombre de parties communes.

Conformément aux inscriptions communales faites en accord avec les plans de développement de la ville, l'ensemble de jardins familiaux est juridiquement protégé et son développement futur est également garanti par le concept du développement des

jardins familiaux de la ville de Leipzig. L'ensemble de jardins familiaux «Seilbahn» est accessible toute l'année pour les citoyens et les citoyennes de Leipzig. Ils aiment venir s'y promener ou s'y reposer. Des chemins attractifs, bordés par des buissons et des

sous-arbrisseaux font de l'association «Seilbahn » un lieu de récréation de proximité qu'on peut atteindre facilement avec les transports publics. En plus des parcelles joliment aménagées, une volière d'oiseaux constitue le point d'orgue de la conception et de l'aménagement de l'ensemble de jardins familiaux.

Deux terrains de jeux pour les enfants et un espace libre joliment aménagé font de cet ensemble un petit paradis pour toute la famille. Les parcelles sont cultivées d'une façon excellente et conformément aux prescriptions en vigueur. On y trouve beaucoup de fruits et de légumes.

Un jardinage conformément aux règles de l'écologie et du développement durable est une règle essentielle et range parmi les visions du mouvement des jardins familiaux à Leipzig. Les pesticides sont interdits. Au contraire, on applique régulièrement les règles et principes d'un jardinage proche de la nature. Un espace commun de compostage évite l'utilisation de tourbe et protège les ressources naturelles. Beaucoup d'animaux se sentent bien dans les hôtels des insectes, dans les tas de bois mort ainsi que dans les nichoirs. Ils contribuent à l'équilibre écologique de l'ensemble des jardins familiaux.

Les activités de l'association des jardins familiaux «Seilbahn » dépassent les frontières de l'association. Plusieurs projets pour une ville sociale sont le fondement de bonnes relations entre l'association et la commune.

Un jardin pour les personnes âgées a été mis à la disposition des seniors, qui ne peuvent plus cultiver eux-mêmes une parcelle de jardin. Chacun peut utiliser le « jardin de rencontre ». Ici se rencontrent des personnes habitant dans les résidences voisines pour y passer quelques moments agréables et pour organiser de petites fêtes.

En plus, l'association a créé trois « jardins communautaires » qui sont culti-



ausgewählt 2010 mit
GOLD

Sachsen
Leipzig

Einwohner: 518.860
Kleingartenfläche: 1236 ha
Anzahl der Kleingartenanlagen: 278
Anzahl der Kleingärten: 38.809

Kleingartenanlage
Seilbahn

Alter: 92
Fläche: 7,8 ha
davon Gartenfläche: 6,1 ha
Anzahl der Kleingärten: 199

Seilbahn: Traditionsbewusst für Natur und Mensch

Das sächsische Leipzig ist die Wiege des Kleingartenwesens. Ende des 19. Jahrhunderts wurden hier die ersten Kolonien gegründet. Die historische Leipziger Anlage „Dr. Schreiber“ steht heute sogar unter Denkmalschutz und beherbergt das einzige Kleingärtnermuseum weltweit.



22. BUNDESWETTBEWERB 2010 GÄRTEN IM STADTBEAUF 40

vés ensemble avec l'association sans but lucratif „Arbeit und Leben“ (travail et vie). Le but en est de procurer des fruits et des légumes frais à des personnes dans le besoin.

L'ensemble de jardins familiaux « Seilbahn » est une association exemplaire du mouvement des jardins familiaux à Leipzig et tout le quartier profite de cet ensemble.

Pays-Bas: Remise du diplôme de l'Office concernant un jardin écologique à l'association Abstede à Utrecht

L'ensemble de jardins familiaux d'Abstede se trouve presque au coeur de la ville d'Utrecht et a une superficie d'environ 8.000 m². Il s'agit d'un terrain utilisé depuis le Moyen-âge pour l'horticulture. Cet endroit est un tremplin pour la vie sauvage urbaine. Les jardins n'ont ni abri ni serre.

Abstede a commencé en 1996 comme une des cinq premières associations néerlandaises avec le projet d'un jardinage écologique.

Elle a eu son premier diplôme national de qualité pour un jardinage écologique en 1998 avec 3 étoiles.

Durabilité

Tous les jardiniers viennent au jardin à pied ou à vélo.

Le seul bâtiment se trouvant sur le site de l'ensemble de jardins familiaux est une petite maison associative. Les jardiniers utilisent l'énergie solaire. Le chauffage se fait au moyen d'un poêle pour brûler du bois qui provient exclusivement de l'ensemble de jardins (branches coupées, arbre etc.).

Les jardiniers trient leurs déchets pour autant qu'il y en a, ont un WC biologique, réutilisent des branches de saules comme tuteur pour les haricots et pour des clôtures tressées ainsi que des branches taillées comme support pour des murs de feuillages servant de refuge à des animaux.

L'eau utilisée dans les jardins est l'eau d'un puits, l'eau pompée par des



pompes manuelles dans le petit ruisseau Minstroom ou l'eau prise dans le petit ruisseau en utilisant des seaux.

L'ensemble de jardins familiaux Abstede a deux tas de composte pour composter les déchets verts, les déchets de la toilette de compostage et pour aider la ferme animalière située à proximité pour disposer de son fumier.

Aménagement des parcelles

Les jardins individuels ont :

- des chemins recouverts d'herbe et occasionnellement des chemins avec des copeaux de bois
- les pavés sont utilisés exclusivement pour la terrasse
- beaucoup de tas de bois mort
- plusieurs vieux arbres
- les arbres morts sont maintenus debout ou par terre aussi longtemps que possible
- possibilité de nidification pour les oiseaux, les hérissons, les chauves-souris et les insectes

Aménagement de l'ensemble de jardins familiaux

L'ensemble comprend:

- un mur en pierre sèche
- un verger qui est tondu deux fois par an avec une faux afin de respecter la végétation. Ce verger comprend un vieux pommier qui porte beaucoup de fruits ainsi que plusieurs autres fruitiers
- un jardin naturel
- des tas de végétaux morts ou en décomposition pour les escargots vivant dans l'herbe
- des baies et des fleurs pour les oiseaux et les insectes
- un petit marais est en construction mais attire déjà des bourdons

Stimulation des jardiniers

L'association Abstede stimule ses jardiniers à:

- maintenir le sol couvert à tout moment pour protéger et stimuler les organismes du sol
- d'avoir de l'eau sur leurs parcelles

pour les oiseaux et les salamandres etc.

- d'avoir un tas de composte
- d'utiliser des arbres et buissons locaux et de préférence des fruitiers, des noisetiers et des noyers
- d'avoir des clôtures ne causant aucun dommage aux animaux ou de n'en avoir aucune
- d'avoir des tas de bois mort

L'association organise différentes activités pour les jardiniers comme par exemple:

- comment fabriquer des nichoirs?
- des informations sur la rotation des cultures
- l'échange de connaissances et de plantes
- information sur différentes possibilités de nidification, comme par exemple les nichoirs, un faisceau de tiges pour les insectes, un mur de pierres sèches, des tas de feuilles, de branches et une petite partie du jardin un peu plus sauvage
- enregistrement des animaux et des plantes observés

Achat

Achat en commun de semences et de plantes organiques, de fumier et de tuteurs faits de bois de châtaignier.

« Des contacts naturels » de l'association

L'association Abstede entretient différents contacts avec d'autres organisations comme par exemple:

- Lekker Utrechts (Utrecht savoureux) – qui essaie de promouvoir un chemin court entre le fermier et le consommateur
- Des projets d'exploration du ruisseau Minstroom – Coopération entre la municipalité d'Utrecht, des organisations et des résidents pour améliorer l'attractivité naturelle (plantes et animaux) et des loisirs
- Stichting Erven Utrecht (Fondation Patrimoine Utrecht) – organisation qui s'active pour promouvoir un aménagement de la région en accord avec l'histoire et le paysage

- Biologica – participation à un projet de biodiversité

Environ 98 % des jardiniers participent et appliquent effectivement les critères fixés.

Suisse: L'association des jardins familiaux Berne Sud-ouest a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique

Peter Siegenthaler, président

L'association de jardins familiaux Berne Sud-ouest a été créée en 1929. Ce qui caractérise notre association c'est qu'elle est composée de dix sites différents répartis sur tout le territoire de la ville de Berne. Notre association compte presque 500 membres et est la plus importante à Berne. Une administration efficace de l'association engendre beaucoup de travail pour les cinq membres du comité exécutif. Il faut signaler qu'à côté de ce travail, nous avons encore un dépôt de marchandises et une jardinerie relativement importante. Lorsque je suis devenu président il y a 20 ans, je n'ai reçu aucune documentation historique. Je suppose que tel a également été le cas pour mon prédécesseur Franz Niederhäuser. Contrairement à ce qui se passe lors de la création d'autres organismes, on a accordé moins d'importance à ces documents au niveau associatif, parce qu'il ne s'agissait en fait « que » d'une association de jardins familiaux.

Je suis membre de l'association de jardins familiaux Berne Sud-ouest depuis 43 ans. Les vingt derniers en tant que président. Je me rappelle encore bien que tout, mais vraiment tout, a été planté en monoculture. De précieux déchets de jardins étaient brûlés et ça ne gênait personne. Des cultures alternées et un jardinage respectueux de la nature étaient des notions encore inconnues, au moins dans les jardins familiaux de cette époque.

En 1994 j'avais la possibilité de faire

une formation en tant que conseiller en matière de jardinage sous le patronage des autorités de la protection des eaux et de l'élimination des déchets du canton de Berne. Cette formation comportait beaucoup de cours intensifs pendant toute la journée sous la direction de l'ingénieur en agronomie Hansjürg. Hörler, Susanna Krebs et Hannes Grossenbacher. Nous avons reçu une formation tant à l'institut technique agricole à Zollikofen qu'à Berne en ce qui concerne les connaissances de base de la terre, des engrais, du composte, de la protection des plantes, de la formation des adultes et concernant les organisations. Les participants au cours, qui avaient passé les examens finaux avec succès ont reçu un certificat. Cette formation nous habilite à conseiller les membres des jardins familiaux et les personnes ayant des jardins privés en matière de jardinage proche de la nature et à organiser des cours.

Déjà les années suivantes, les premiers cours ont été organisés et chaque nouveau locataire d'une parcelle est maintenant obligé, lors de la prise de possession d'une parcelle de jardins familiaux, d'assister à un tel cours endéans les deux ans.

Le nombre des participants aux cours a augmenté continuellement et aujourd'hui j'enseigne dans notre section des jardins familiaux environ 40 à 50 nouveaux locataires par an.



Eloignement du poison et retour à la nature ! Cette maxime rencontre un grand consentement par les locataires et avant tout auprès des jeunes. Ils veulent apprendre et comprennent qu'il n'y a aucun moyen pour la contourner.

Bientôt je céderai ma fonction à quelqu'un d'autre et je pourrai alors constater avec satisfaction d'avoir contribué à poser la première pierre pour une approche saine et respectueuse de la nature.

Suisse: L'association de jardins familiaux Berne-Est a reçu le diplôme pour ses activités sociales

L'association de jardins familiaux Berne-Est a été créée en 1927 et était ainsi une des premières associations de jardins familiaux de la ville de Berne. Elle a été relocalisée plusieurs fois au cours des 85 années passées à cause de travaux de construction. Depuis 1977 l'ensemble de jardins familiaux se trouve sur son terrain actuel « Sonnenhof ». Il est enclavé entre des tours d'habitation et l'autoroute couverte. Le terrain est situé à la périphérie de la ville mais n'est éloigné que de quinze minutes en tram de la gare de Berne. L'ensemble est également compris dans une région de récréation pour les promeneurs et les cyclistes à proximité des habitations et offre ainsi aux nombreux passants un bel et intéressant regard sur le monde diversifié des jardins familiaux.

L'ensemble de jardins familiaux comprend 235 parcelles individuelles. Plus de 30 % des locataires sont d'origine étrangère. Il s'agit d'un ensemble de jardins familiaux multiculturel où le mot intégration n'est pas un vain mot, mais où l'intégration est vécue d'une façon naturelle, où elle va en effet de soi. Ainsi l'association joue un rôle important dans l'intégration de la population étrangère. Cet élément est encore accentué par le fait que l'association a mis à la disposition du fonds d'aide des églises évangéliques suisses (HEKS evangelisches Hilfswerk der Kirchen Schweiz) une parcelle de jardin, qui est cultivée en





commun par plusieurs demandeurs d'asile. Ainsi les demandeurs d'asile peuvent dans l'ensemble des jardins familiaux nouer des premiers contacts importants avec les locataires, et leurs premiers pas dans leur pays d'asile leur sont ainsi facilités.

Une vie en commun paisible et le rôle social sont des buts primordiaux dans la vie associative. L'association est aussi toujours prête à se lancer dans des projets innovants. Ainsi par exemple au printemps 2010, en coopération avec le service des parcs de la ville et des organisations pour handicapés, un projet pilote a été initié dans le canton de Berne afin de créer un ensemble de jardins familiaux accessible à des chaises roulantes et comprenant une maison associative

correspondant également à ces exigences. Ce projet a été mené également à bien en coopération avec les deux prochains locataires dépendants d'une chaise roulante. Après 600 heures de travail bénévoles par les membres de l'association, les parcelles joignables en chaise roulante ont pu être remises aux deux locataires fin mai 2010.

L'ensemble de jardins familiaux « Sonnenhof » a été ensuite en 2011 un acteur principal de la série documentaire en 7 parties présentée à la TV Suisse „petit paradis » qui présentait les jardins familiaux dans les villes suisses. Cette série nous a permis de transmettre aux téléspectateurs un aperçu sur le monde varié et actif des jardins familiaux.

En plus la vie associative est très importante pour l'association. Par de nombreuses activités l'association stimule l'entre-aide et la convivialité. Ainsi on peut énumérer quelques exemples du programme annuel très vaste : tournoi de jazz, fête du jardin, fête de la fleur, fête du potiron, fête de la moisson, festival du Gnagi et de la soupe de pois, Noël au jardin.

Avec son attitude innovante, sociale et progressiste et ses nombreuses activités, l'ensemble de jardins familiaux et l'association Berne-Est sont un bel exemple d'un ensemble de jardins familiaux fonctionnant à merveille et fait une publicité diversifiée pour notre fantastique hobby dans notre « monde vert ».

Suisse: La Fédération genevoise des jardins familiaux (FGJF) a reçu le diplôme pour ses activités sociales

Jean-François Roulin,
membre du comité central de la FSJF

Etude de faisabilité : 6 mois en 2003

Projet : élaboré en 2004 et approuvé par l'AG des délégués du 5 février 2005

Réalisation : 2007

Inauguration : 14 septembre 2007

Coût : CHF 40.000.-

Nombre de parcelles : 4 dans deux aires différentes

Projet soutenu par :

Fondation Wilsdorf (Genève)

Association Genevoise du Coin de Terre

Fonds Helios (Genève)

Association romande des jardins familiaux (ARJF)

Fédération suisse des jardins familiaux (FSJF)

Historique de la Fédération genevoise des jardins familiaux :

La Fédération genevoise des jardins familiaux a été créée le 30 mars 1922.

Elle se nommait à l'époque Fédération cantonale des jardins ouvriers. L'histoire des jardins de Genève remonte quant à elle au 14ème siècle déjà où vinrent s'établir des jardiniers du sud de la France d'où ils furent chassés.

Une deuxième vague d'immigrés Hugenots (Edit de Nantes 1685) vinrent s'installer et s'adonnèrent à la culture de légumes. Au fil des siècles, ces jardiniers délaissèrent la culture de légumes et se recyclèrent dans la banque et l'industrie ! Cependant, Genève est encore une région maraîchère très importante aujourd'hui! Puis au tournant du 19e siècle, l'idée de l'abbé Lemire a pris son essor et Genève comptait plus de 4000 parcelles de jardins.

La perte des petits jardins dus à l'extension urbaine se fit sentir dès les années 1960-70 où l'on ne comptait plus que 2500 parcelles. C'est au début du siècle passé, soit en 1925 que les fédérations cantonales de Genève, Zurich, Bâle, Berne et Lausanne s'unirent pour créer la Fédération suisse des jardins familiaux.

Description :

Le projet de parcelles pour personnes



Les Blanchets



à mobilité réduite a son origine dans la perspicacité du président d'honneur de la FGJF et anciennement vice-président et membre d'honneur de la FSJF, Frédéric Schär.

Lui-même handicapé pendant de nombreuses années, ce projet est venu à point pour enlever cette idée reçue, « le plaisir du jardin est-il réservé uniquement à ceux dont le corps est en pleine santé »? Pour les personnes à capacité corporelle réduite, le jardinage représente une difficulté réelle. Que faire pour pallier ce problème? La FGJF a fait preuve d'initiative pour réaliser les aménagements et les faire effectuer au plus proche des besoins réels.

Pour ce faire, une étude de faisabilité s'est opérée avec l'aide de plusieurs institutions spécialisées telle que le Foyer Handicap à Cressy. C'est ainsi que le comité central de la FGJF prenait finalement, en 2004, la décision de se lancer dans ce nouveau projet.

Entre temps, la Fédération genevoise s'est occupée de la mise en place d'un nouveau groupement « Les Blanchets » situé sur la commune du Grd Saconnex. L'idée d'une parcelle pour personnes à mobilité réduite fut immédiatement lancée et avec le soutien de la commune, cette parcelle a été réalisée avant celle de Plan-les-Ouates

car facilitée d'emblée par la création d'une nouvelle aire de jardins.

L'assemblée des délégués de la FGJF du 5 février 2005 accepte le prêt de CHF 40.000.- destiné à financer le départ des travaux.

Les membres du comité central de la FGJF et du président du groupement des jardins de Plan-les-Ouates, Thierry Houlmann, ont pris le projet en main jusqu'à sa réalisation. Thierry Houlmann confère, « Il a fallu séparer les bacs par des couloirs pour permettre le passage d'une chaise roulante. Rehausser les terres est une chose mais il faut penser à une quantité de petits détails dont l'arrosage constitue encore une difficulté pour les personnes atteintes dans leur handicap ». Celui-ci ajoute, « je cultive moi-même une parcelle de jardin, je connais donc le plaisir du délasserment après une journée de travail ».

Ne pouvant se baisser suite à la paralysie d'une jambe et d'un bras, Sandrine Mylonas s'occupe de 100 mètres carrés. « Comme la terre est rehaussée, mon plan de travail a la hauteur idéale et diminue mes efforts » précise-t-elle avec un grand sourire. A en juger par les plantes qui poussent dans les bacs, Sandrine a la main verte!

Grâce à l'aide financière apportée par diverses institutions, Fonds Helios, Fondation Hans Wilsdorf, l'Association Genevoise du Coin de Terre, l'Association romande des jardins familiaux et enfin la Fédération Suisse des jardins familiaux, les travaux ont pu avoir lieu sans dépasser la limite fixée dans le budget.

L'inauguration de ces deux parcelles pour personnes handicapées eut lieu le 14 septembre 2007 devant les autorités présentes. Celles-ci saluèrent l'initiative, « ces aménagements ne laissant pas indifférents ». « Des jardins exemplaires, je connais plus d'un résident qui serait heureux de cultiver ses légumes » explique le co-fonda-

teur d'une maison de vacances pour personnes handicapées. « Il n'y a pas de raisons que le potager ne puisse pas profiter à tout le monde, déclare Thierry Houlmann ». « Ces réalisations sont les premières en Suisse et nous espérons que d'autres organismes suivront l'exemple ». Il va sans dire que toutes les infrastructures sont spécialement adaptées aux personnes souffrant d'une invalidité. Elles sont conformes aux normes et règlements en vigueur pour la construction adaptée aux handicapés. Le bâtiment commun est également équipé d'un WC spécialement adapté.

Dans le cadre des Florales de 2008 (exposition florale européenne), la Fédération genevoise des jardins familiaux, pour donner un autre regard sur ce que sont les jardins familiaux, présenta « sa parcelle de jardins pour personne à mobilité réduite » sur 40m² à l'image conçue en réel au groupement de Plan-les-Ouates.

Le montage dura 5 jours par une équipe de volontaires de jardiniers menés sous la houlette de J.F.Roulin, membre du comité central de la FGJF et vice président de la Fédération suisse des jardins familiaux. L'exposition qui attira plus de 50.000 visiteurs durant 8 jours reçut le « Coup de cœur » de l'émission M. Jardinier. Cette émission radiophonique, transmise chaque dimanche matin en direct, avait installé son studio dans la halle des Florales. Huit jardiniers professionnels répondaient aux questions des auditeurs.

Cette exposition a rencontré un large succès par le public romand venant de toute la région y compris les voisins français.

D'autres groupements de la FGJF ont appliqué le même principe et ce sont 4 groupements de jardins à Genève qui accueillent des personnes à mobilité réduite. Les jardins familiaux de Berne ont inauguré leur parcelle pour des personnes à mobilité réduite l'année dernière.



Les jardiniers associés de Belgique se présentent

Structure

La ligue nationale est composée de deux ligues régionales, l'une flamande et l'autre wallonne. Ces deux ligues régionales fédèrent 9 ligues provinciales. La Flandre (y compris Bruxelles-Capitale néerlandophone) compte 240 associations et la Wallonie 50. Nombre de membres : 35.000

Jardins familiaux

5.301 jardins d'une superficie moyenne de 250 m².

Administration

Bénévolat.

Statut foncier

60% propriété foncière des communes, 37 % propriétaires fonciers privés, 3 % autres.

La ligue nationale des coins de terre belge a son siège à 4210-OTEPPE pour une durée de trois ans se terminant le 31.12.2012. La présidence de la ligue nationale est exercée alternativement par la fédération régionale flamande et wallonne pour une durée de trois ans. Le siège de la ligue nationale change en conséquence aussi tous les trois ans.

L'ensemble de l'organisation compte 35.000 membres dont 5.301 ont un



jardin familial d'une surface moyenne de 250 m². Les jardins couvrent une superficie totale de 150 hectares. La cotisation annuelle s'élève à 0,14€/m². Il n'y a pas de cotisation versée à la ligue nationale.

Les jardins familiaux fonctionnent de façon autonome et ne relèvent pour la majorité d'aucune autorité publique. Certains organisent des conférences, lesquelles sont subventionnées par la Région wallonne et la Région flamande. Certaines ligues provinciales sont subventionnées par leur gouvernement provincial. La ligue nationale ne reçoit aucune subvention des Autorités publiques, ni aucune cotisation des ligues régionales. Elle doit donc faire face, seule, aux obligations dé-

coulant de son affiliation à l'Office international. Les dirigeants des ligues nationales, régionales, provinciales et locales sont tous bénévoles.

Les jardins familiaux sont pratiquement tous équipés de cabanes dont la surface moyenne varie de 10 à 15 m², servant à ranger le matériel de jardinage. Elles ne sont pas habitables. Seuls 7% des jardins possèdent un raccordement électrique collectif et 48% un raccordement collectif à l'eau potable. Il n'y a pratiquement pas de toilettes dans les jardins.

Le but essentiel de la ligue nationale est d'apporter son aide à la création de nouveaux coins de terre. En effet, depuis son développement dès la fin du 19^{ème} siècle, nous considérons

que les jardins familiaux (coins de terre) sont de nature à remplir trois fonctions fondamentales : fonction sociale, fonction économique et fonction environnementale.

A notre époque où se manifeste un nouvel attrait pour la nature et la recherche d'une occupation saine des loisirs, la prise de conscience de la préservation de l'environnement est mise à l'avant.

Les coins de terre sont des « espaces verts actifs » du tissu urbain et périurbain, cultivés dans un esprit communautaire et convivial. Ils doivent susciter l'intérêt et le soutien moral et financier des Pouvoirs publics, notamment des Villes et des Communes.

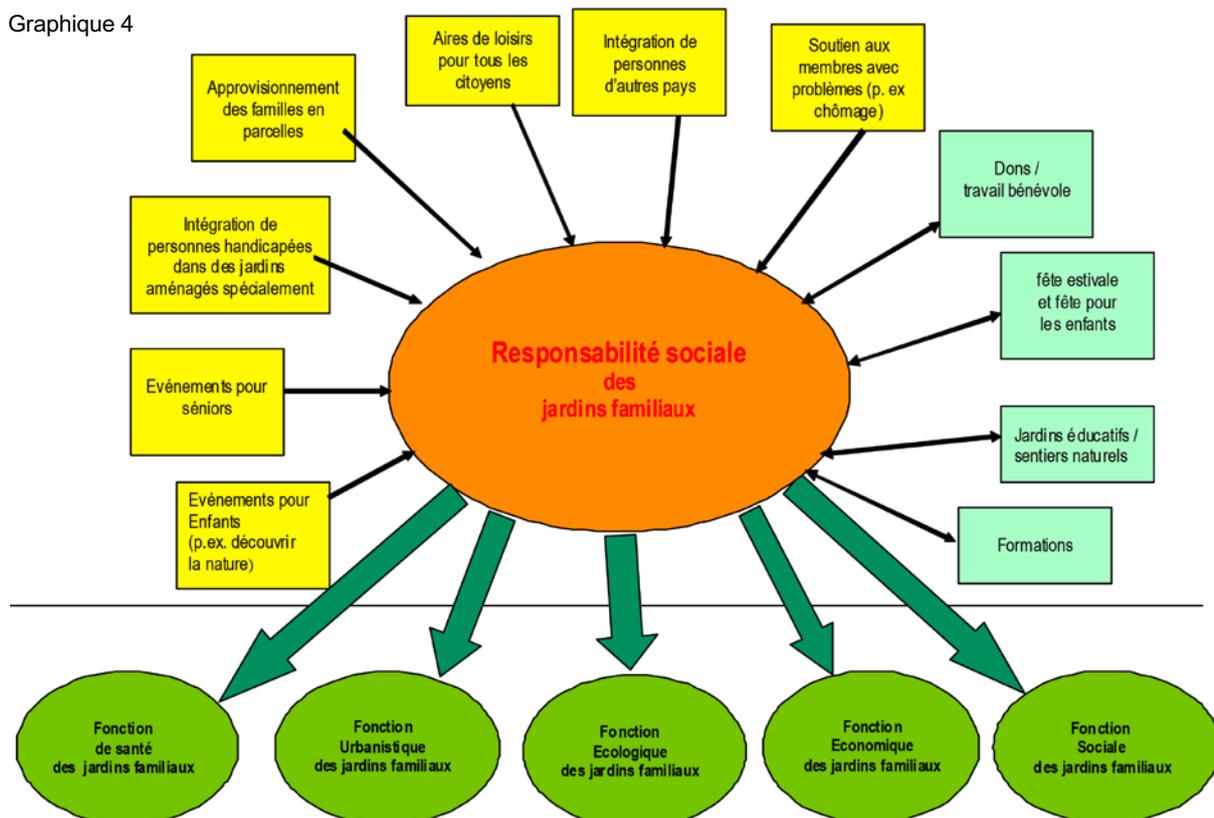
Allemagne : La responsabilité sociale du mouvement des jardins familiaux (2ième partie)

Dr. Norbert Franke

Président du Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e. V.

Le graphique suivant contient onze champs qui illustrent clairement la responsabilité sociale des jardins familiaux (voir graphique 4).

Graphique 4



Une analyse différenciée pourrait même éclairer d'autres facettes sociales qui peuvent prouver de façon impressionnante l'étendue des rôles de bienfaisance des jardins familiaux.

Les domaines au milieu et à gauche montrent les tâches avec effet inté-

rieur, les domaines à droite montrent les secteurs ou fonctions avec effet extérieur.

Les exemples suivants illustrent le fait que les jardins familiaux sont une organisation qui donne, plutôt qu'une organisation qui reçoit.

- Evénements pour enfants
- Evénements pour seniors
- Intégration des personnes handicapées dans la vie du jardin et de l'association
- Approvisionnement des familles avec des jardins familiaux
- Aires de loisir pour tous les citoyens

- Intégration de personnes provenant de groupes ethniques et milieux sociaux différents
- Soutien des membres qui rencontrent des problèmes (p.ex. chômage).

Vers l'extérieur, le mouvement des jardins familiaux a également une action sociale. Des dons et des travaux bénévoles ne contribuent pas seulement à réaliser des projets au sein des associations mais aussi à aider d'autres personnes. Quelques exemples sont les dons des jardiniers associés pour les victimes des inondations en Allemagne en 2002 ou pour les victimes du Tsunami en Thaïlande en 2005. En plus de telles actions remarquables de solidarité, ce sont les nombreuses contributions et prestations quotidiennes de moindre envergure qui témoignent de l'engagement social des jardiniers associés : soutien à des centres de thérapie pour enfants atteints de cancer, promotion des associations qui prennent en charge des enfants de familles en détresse ou des enfants placés dans des foyers ainsi que la participation à des projets d'intégration.

Les activités en été et pour les enfants permettent également d'illustrer que les jardiniers associés ont une responsabilité sociale non seulement pour leurs pairs mais aussi pour tous les citoyens de leur voisinage en les intégrant dans les activités associatives. Ces activités prouvent ainsi aussi que les associations de jardins familiaux forment une partie intégrante des réseaux communaux.

Les jardins éducatifs et les sentiers naturels dans les ensembles des jardins familiaux servent avant tout à la transmission de connaissances et visent à rapprocher les hommes de la nature. La planification et la réalisation de ces projets partiellement très scientifiques demandent beaucoup d'efforts et de talents organisationnels qui néanmoins valent la peine. Les enfants, adolescents et jeunes adultes visés par ces projets et qui y participent,

sont souvent les amis jardiniers, les membres de l'association et les fonctionnaires de demain. Des séances de conseil et de formation organisées par les associations – surtout dans le domaine du conseil ciblé en jardinage – ont une répercussion bien au-delà des limites des ensembles de ces jardins.

Déjà ces quelques exemples d'action sociale du mouvement des jardins familiaux à eux seuls illustrent que ces organisations ne sont pas « un état dans l'état » mais une partie de la société. De cette situation découlent encore d'autres exigences vis-à-vis du mouvement des jardins familiaux :

La fonction écologique et la fonction urbanistique des ensembles de jardins familiaux ne sont désormais plus contestées car une planification urbaine sans les jardins familiaux n'est tout simplement plus concevable de nos jours. Les ensembles des jardins familiaux remplissent par ailleurs de plus en plus des fonctions communales et administratives notamment en ce qui concerne l'entretien et le maintien d'espaces verts. En effet, les jardins familiaux représentent des espaces verts publics avec un impact important sur le climat urbain et l'écologie des villes, qu'il convient d'entretenir.

En Allemagne, un million de jardiniers associés s'occupent d'environ 46.600 hectares d'espaces verts. Un point qui est souvent et volontairement oublié. Car les avantages pour les habitants des villes qui résultent de cet entretien des espaces verts ne sont que rarement évoqués. Les surfaces des jardins familiaux avec leur importante composante verte hébergent une importante partie de la végétation urbaine et fonctionnent ainsi comme un important réservoir d'oxygène dans des endroits à population particulièrement dense – donc dans nos villes – où l'atmosphère est souvent polluée par le smog, des dioxydes de carbone et autres poussières fines. Les catalyseurs et les filtres à particules des voitures ne sont pas la solution pour

un environnement plus sain mais l'entretien et le maintien des espaces verts le sont bien. Non seulement les forêts tropicales en Amazonie mais aussi les surfaces de nos jardins familiaux représentent un réservoir souvent sous-estimé en oxygène pour notre terre. Même si cette affirmation semble un peu exagérée, elle se base sur la thèse qu'un seul arbre adulte de taille moyenne produit autant d'oxygène que 150 personnes consomment durant toute leur vie.

De nombreuses publications témoignent de l'impact positif du jardinage sur la santé. Le travail régulier et constant dans le jardin est bénéfique pour le corps et ses organes, sert à garder la forme, sert à la constitution de muscles, augmente la résistance et contribue à améliorer la performance physique des êtres humains, à la garder si ce n'est à la constituer en premier lieu. La culture de fruits et légumes propres, la culture d'herbes et de plantes aromatiques et médicinales signifie pour les jardiniers associés une alimentation riche en vitamines, saine et variée – une sorte de phytothérapie appliquée.

L'importance économique du mouvement des jardins familiaux pour la société – sa fonction économique – est à souligner. Trop souvent les discussions dans la population et dans la vie politique visent encore largement à discréditer le mouvement des jardins familiaux comme « entreprise à subside » ou « firme à subvention » sans tenir compte du fait que l'organisation n'est pas une communauté qui vit d'aides financières ou de subventions mais tire sa capacité fonctionnelle des contributions des membres – elle est financièrement autonome.

Il est donc à juste titre que les jardins familiaux sont considérés comme un élément essentiel d'une ville vivante et comme un moyen de mesurer la qualité de vie des personnes qui y habitent (voir Graphique 5).

L'importance sociale du mouvement

des jardins familiaux a changé au courant de son histoire diversifiée, mais elle est restée fidèle à ses origines. En raison de sa mission historique – c.-à-d. de donner à l'époque industrielle une parcelle de terre pour la cultiver aux personnes dans le besoin – sa fonction reste, aussi dans sa propre perspective, le soutien à des personnes socialement démunies en leur donnant un jardin.

Mais cette perception est restreinte car le mouvement des jardins familiaux assume à notre époque une responsabilité sociale importante pour de larges parties de la population urbaine et de la société. Cette responsabilité influence tant l'évolution et la conception de nos villes et communes que

la protection et le maintien de la biosphère, l'espace vital qui nous entoure. Surtout dans ces domaines, le mouvement des jardins familiaux revêt une importance qui n'est pas reconnue en tant que telle et dans toute son étendue par la politique, les communes, les bailleurs et les fonctionnaires. Ainsi cette importance n'est qu'insuffisamment prise comme base des actions politiques et administratives.

L'importance sociale et communautaire du mouvement des jardins familiaux peut – peu importe les nombreuses facettes qu'elle revêt – être résumée comme suit : les jardins familiaux et les associations de jardins familiaux offrent une plateforme aux hommes, afin de concevoir de

manière diversifiée la vie moderne comme relation entre les hommes, la ville, la nature et d'assumer une responsabilité sociale dans un monde en changement perpétuel.

Les jardins familiaux sont le « sel vert » des villes et des communes. Les jardiniers associés sont les protecteurs du climat.

Fin





France : Opération abeilles

Joëlle Petyt,

Fédération Française des jardins familiaux

Historique

Sachant que nos jardiniers sont des citoyens responsables et engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement depuis 2007, date de la mise en place de la Charte Jardinage et Environnement, il allait de soi qu'une opération Ruches dans les Jardins Familiaux du Grand Lyon était à envisager, les abeilles étant un vecteur essentiel du maintien de la biodiversité en ville (car elles contribuent à la pollinisation de 80 % des plantes). Il s'agissait aussi de déterminer si le taux de mortalité des abeilles était effectivement moins élevé en ville qu'à la campagne.

De fait, une action relative à la protection et au développement des abeilles dans l'agglomération lyonnaise a vu le

jour en 2009, grâce à l'action déterminante, pendant plus de 2 ans, de Bernard Justet, Président de l'association des Jardins Familiaux du Fort de Bron. Ayant également un caractère pédagogique, elle était intéressante auprès de nos jardiniers et du grand public et a séduit le Grand Lyon.

Deux ans après leur installation, comment se portent les ruchers installés dans les sites du Grand Lyon (Bron, Décines, Sainte Foy-lès-Lyon, Villeurbanne) ?

Un bilan positif pour les acteurs de cette opération

Depuis Avril 2011, Daniel Fragnay, trésorier de l'Association des Jardins Familiaux de Décines, a repris la présidence du Comité Local de la FNJFC

dans le Rhône. Il pilote donc l'opération « Abeilles dans nos jardins ». Aidé, pour la partie apiculture, par Jean-Luc Lépine « apiculteur référent » ainsi que Boris Rojas, Patrick Mercadier et Ludovic Rojas, apiculteurs pour l'Est Lyonnais qui ont surveillé la bonne mise en route des ruchers, leur encirage, le maintien des essaims, leur nourrissage, D. Fragnay s'avoue plutôt satisfait. « Nous avons récolté environ 150 kg de miel cette année 2011, avec des récoltes qui ont duré de Mai à Juillet, sur 4 sites (Bron, Décines, Ste Foy-Lambotte et Fort) représentant actuellement 14 ruches ».

Cependant, tous s'accordent à dire que la production de miel n'est pas le but premier de cette aventure.

« Il s'agit avant tout de remettre la bio-



diversité dans ce contexte « semi-naturel » de jardins en milieu péri-urbain : l'abeille, insecte pollinisateur fondamental, et le jardinier devaient se retrouver », selon Messieurs Assi et Villien, de la cellule Ecologie Urbaine du grand Lyon, qui ont porté ce projet avec la F.N.J.F.C. ! Or le constat est clair : les populations d'abeilles se sont parfaitement maintenues. Elles ont même progressé et les jardiniers adhèrent totalement à l'aventure. Ces deux maillons de la chaîne de « biodiversité » fonctionnent parfaitement !

Les abeilles se portent donc bien dans nos jardins familiaux.

Installées sur les sites de jardins familiaux de Sainte-Foy-lès-Lyon, Décines ainsi qu'au Fort de Bron et après quelques déboires et frayeurs – vols d'essaims à la source, pertes d'abeilles dues au varroa (dans 4 ruches) ou à l'essaimage – les abeilles ont non seulement produit du miel, mais elles ont donc aussi essaimé (de Mai à Juin) dans certains endroits en raison de la bonne santé des ruches ainsi que du temps clément et des floraisons précoces.

Au Fort de Bron, Boris Rojas, l'apiculteur référent de ce site et initiateur du projet Aéromiel, explique que l'on est passé de 3 à 5 ruches au Fort. Avec cet essaimage, « la récolte de miel s'en est ressentie car les abeilles

utilisent leur énergie à se réinstaller et renforcer leurs populations avant de se consacrer à leur production de miel. On a tout de même eu 7 kg de miel en automne et 25 kg au printemps 2010 ».

Quels sont les autres éléments positifs qui permettent de prolonger cette aventure ?

Les études physico-chimiques des miels, depuis 2 ans, sont un encouragement pour une extension de l'opération.

Les jardiniers des sites concernés sont sensibles à cette implantation des ruches dans leurs jardins.

L'aspect pédagogique est également un des volets importants signé dans le cadre de la convention entre le Grand Lyon et la FNJFC.

Le rucher est en effet un outil pédagogique non négligeable car vivant et en perpétuelle évolution : découverte du monde des abeilles, récolte du miel et dégustations ont été au programme ! De nombreuses écoles ont assisté aux animations « Abeilles » et ce, grâce à Naturama.

Des manifestations régulières ont aussi été programmées depuis 2009, plus particulièrement à l'occasion des Journées de l'Environnement comme, par exemple, l'accueil de 1800 élèves au Fort de Bron, en Mai 2010.

Elles ont permis à une large tranche de la population urbaine et péri-urbaine de Lyon de se familiariser avec ce monde incroyablement hiérarchisé et organisé qu'est celui des abeilles. Ces journées d'animation ont fasciné, interloqué, amusé.....et surtout, ont permis à toutes et à tous de se rendre compte de la nécessité de préserver ces insectes pas si méchants et si utiles.

Quel est l'avenir de ces abeilles ?

Les abeilles sont menacées partout dans le monde, on le sait. Les pesticides, notamment systémiques, sont une cause avérée de leur mortalité. Mais d'autres menaces simples existent bel et bien comme la présence de varroa, un acarien parasite des larves qui affaiblit considérablement les ruches, ou le nosema, un champignon qui donne des diarrhées aux abeilles (au printemps) et les condamne aussi !

Les abeilles sont un des premiers maillons de la chaîne alimentaire. Elles sont aussi le premier maillon de cette chaîne hommes, insectes et biodiversité par le biais de nos jardins, vastes réseaux et réservoirs de biodiversité.

Ces abeilles sont « des sentinelles indéniables de la biodiversité. Elles ont besoin de ces réseaux respectueux de l'environnement que sont nos jardins ».

Cette expérience est donc une réussite car elle permet de mieux comprendre la bonne santé des abeilles dans nos jardins familiaux. Elle a été rendue possible grâce à une implication de nombreuses compétences humaines bénévoles. Là est bien le signe d'un pari gagné !

« Cette première phase appelle donc à une extension du réseau, qui n'attend que des bonnes volontés et de nouveaux sites pour pérenniser cette fantastique aventure ».



Grande-Bretagne : Quel loyer un propriétaire peut-il raisonnablement demander pour un jardin familial ?

Georgie Willock,
fédération anglaise des jardins familiaux

Il s'agit d'une problématique qui se pose actuellement aux exploitants et propriétaires de jardins familiaux anglais ainsi qu'à la société nationale des jardins familiaux (The National

Allotment Society). Au Royaume-Uni, les jardins familiaux sont régis par des textes de loi mais malheureusement, la législation revêt une double dimension. En effet, la réglementation dis-

pose que le loyer doit être d'un montant « raisonnable » sans pour autant préciser ce qu'il convient d'entendre par ce terme. Et de surcroît, ces dispositions légales ne s'appliquent

qu'aux jardins familiaux publics, n'offrant de ce fait aucune protection aux locataires de jardins familiaux établis sur des sites privés.

Chaque semaine, la fédération nationale est saisie par des associations de jardins familiaux et des exploitants de parcelles, confrontés à des hausses de loyer qu'ils estiment injustes et déraisonnables. Lorsque les médias se saisissent de la problématique des loyers des jardins familiaux, ils ont tendance à traiter le sujet avec désinvolture, réduisant cette question épineuse à une simple querelle de voisinage entre « vieillards acariâtres ». Toutefois, le fond de ce différend ne se résume pas à une simple hausse annuelle de 10 à 20 £ d'une activité que beaucoup jugent encore peu coûteuse et abordable, mais tient au fait que les loyers ont augmenté de 100 %. Les rapports reçus par la fédération nationale font état de hausses ayant entraîné une multiplication des loyers par deux voire par trois, fragilisant ainsi la situation des exploitants.

Cette situation trouve son origine dans la récession et les tentatives du Gouvernement d'imposer des restrictions budgétaires, de faire des coupes dans les dépenses des autorités locales et de « rentabiliser » davantage les services. Bien que cette approche ne date pas d'hier, les conséquences en découlant pour les utilisateurs de ces services peuvent se révéler particulièrement inéquitables.

Dave Morris est le Vice-président de la fédération nationale. Il intervient également dans le Nord-Ouest en qualité de Représentant régional et soutient à ce titre les associations locales et les exploitants de parcelles. « J'ai assisté maintes fois à une augmentation des loyers des jardins familiaux par les autorités locales et bien que j'aie conscience de la récession dans laquelle nous nous trouvons et de l'importance de chaque penny, les foyers n'ont ainsi d'autre choix que de subir la loi de l'offre et de la demande. Si l'exploitant d'une parcelle refuse une augmentation de loyer, l'autorité lo-



cale sait qu'elle dispose d'un vivier de nouveaux locataires prêts à sauter sur l'occasion et à payer le loyer qui leur sera imposé, quel qu'en soit le montant. En fait, les autorités locales jouissent d'une position dominante alors que le locataire ne dispose que de pouvoirs limités. »

« Il serait plus équitable et plus justifié si les augmentations de loyer décidées par les autorités locales étaient en phase avec les augmentations des autres services. Si p.ex. le ticket d'entrée à la piscine municipale passe de 3 £ à 3,30 £, il y a une augmentation du prix de 10%. Les utilisateurs de parcelles de ma région compren-

draient parfaitement une telle hausse et considéreraient un tel système comme équitable pour l'ensemble des utilisateurs des services municipaux. »

Si le scénario exposé ci-dessus s'applique parfaitement aux actuels locataires de jardins familiaux publics, la question reste néanmoins ouverte pour les loyers à long terme et pour les utilisateurs de jardins familiaux privés. La réponse qui semble s'imposer consisterait à créer une politique nationale de fixation et d'adaptation des loyers – mais est-ce vraiment réaliste ?

Interrogés sur le loyer mensuel qu'ils

seraient prêts à payer pour une parcelle, les visiteurs de notre stand -un public composé de jardiniers et d'exploitants de jardins familiaux - à l'occasion du salon : The Edible Garden Show qui s'est tenu en mars ont ainsi pour la plupart répondu pas plus de 5 £ par mois, ce qui équivaut à 60 £ par an. Ce montant peut-il être considéré comme indicatif de ce que les utilisateurs aimeraient payer pour leur parcelle ? Cette somme réjouirait bon nombre d'exploitants qui verraient leur loyer actuel réduit de moitié, alors que pour d'autres, ce serait un véritable désastre car ce montant impliquerait une multiplication de leur loyer par dix.

Par conséquent, établir une politique peut paraître simple en théorie mais en pratique, attribuer une valeur à un bien se révèle d'une grande complexité. La notion de valeur est, par essence, subjective et dépend de nombreuses variables, notamment de la perception des avantages en découlant, auxquelles viennent s'ajouter des indicateurs socio-économiques individuels. Ainsi, certains pourraient assimiler la valeur de cette activité de jardinage à celle de leur abonnement à une salle de gym, une activité leur apportant satisfaction, santé et fierté. De ce fait, ils attribueraient la même valeur à leur parcelle et à un abonnement à une salle de gym, disons 40 £ par mois. Mais si l'on prend en compte les services associés à chaque activité – climatisation, serviettes, douches, équipement et personnel d'encadrement pour la salle de sport contre une simple parcelle de terre, un arrosage et l'eau courante pour le jardin familial – la valeur peut-elle véritablement être calculée de la même manière ?

Nous savons qu'il existe des écarts de loyers significatifs à travers le pays en fonction des régions et du statut des sites : parcelles en autogestion, jardins familiaux publics ou privés. Historiquement, les jardins familiaux étaient l'apanage des classes les plus défavorisées, des « classes ouvrières » ou des cols bleus – un loisir réservé aux « pauvres » à faibles loyers unique-

ment apprécié de ceux qui s'y adonnaient. Aujourd'hui, la situation a évolué et les jardins familiaux ont le vent en poupe. Ils séduisent tant les familles, la population active et les classes moyennes que les adhérents traditionnels du concept. La valeur des jardins familiaux dépasse désormais les clôtures qui les ceignent et s'étend aux communautés qui les considèrent comme un véritable atout. Cette notion de valeur est fondamentale à la survie du mouvement des jardins familiaux et comme nous le savons tous, la valeur d'un bien est étroitement liée au montant que les gens sont prêts à déboursier pour l'avoir.

Lors de l'élaboration d'une politique en la matière, nous avancerons donc sur le célèbre fil du rasoir et devons agir avec circonspection vu les nombreux facteurs à prendre en considération: le montant que les gens sont prêts à déboursier, les autres évolutions de ce « marché », la valeur attribuée aux jardins familiaux par la société, les écarts de loyers existants et les services que les propriétaires sont prêts à offrir.

A terme, la fédération nationale désire en arriver à des loyers qui soient équitables et offrent un bon rapport qualité-prix. Par conséquent, il semblerait qu'il nous reste du pain sur la planche. Nous devons dans un premier temps réaliser une étude pour ensuite rédiger une politique reposant sur une formule réaliste. Par conséquent, nous demandons aux jardiniers associés anglais de faire preuve d'un peu de patience, alors que nous tâcherons de résoudre ce problème épineux.

Allemagne : Dégager l'essentiel des relations publiques – non pas un ouvrage décousu mais un ensemble fermé (1ière partie)

Contribution dans le cadre du séminaire sur les relations publiques du Bundesverbandes Deutscher Gartenfreunde

Sylvia Stanulla,
gérante, Edition W. Wächter GmbH, Bremen

A une époque d'une sollicitation excessive et d'un nombre de plus en plus important de médias (impression, télévision, radio, internet, téléphone mobile) et d'une quantité également croissante de nouvelles, il devient primordial d'être perçu comme une organisation, qui défend des intérêts, points de vue et revendications qui lui sont propres. Cela vaut aussi pour les organisations des jardiniers associés. Et ceci tant par les médias que par ceux que l'on voudrait atteindre à travers eux.

Environ 55.000 personnes gagnent leur vie avec un travail dans les relations publiques. Les revenus d'honoraires de ce secteur (sans les frais de personnel) sont évalués à environ 5 milliards d'euros, donc un facteur économique important du secteur communication.

Il s'agit aussi d'une indication que les relations publiques ont effectivement un impact sinon les entreprises ne dépenseraient pas autant d'argent pour ce poste pour supporter leurs objectifs.

1. Les relations publiques – de quoi s'agit-il exactement?

Il existe de nombreuses définitions pour les relations publiques ou Public

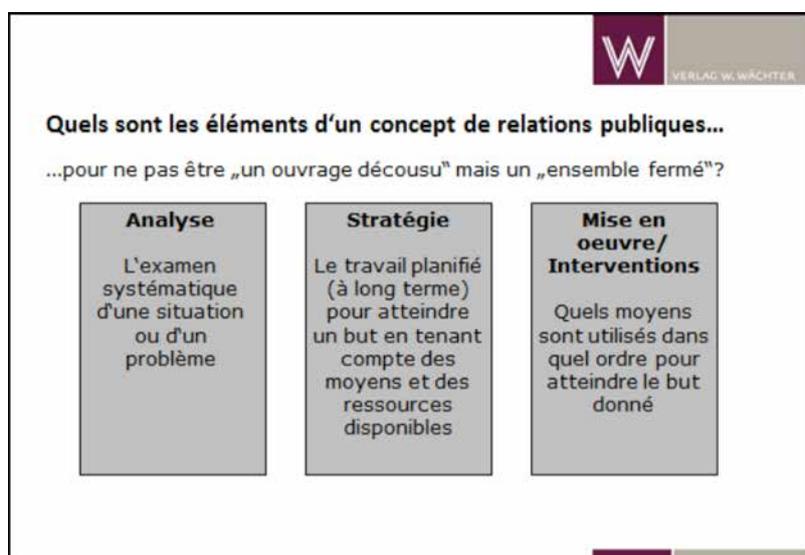
Relations (PR) qui de manière générale expriment plus ou moins la même chose:

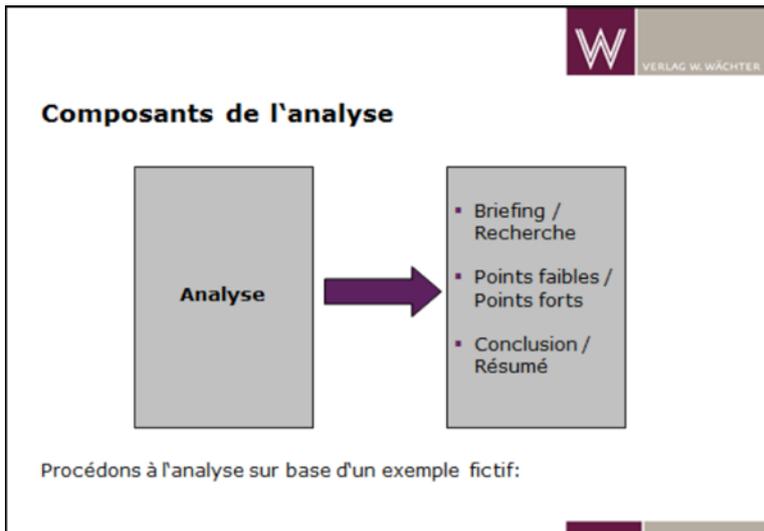
- Les relations publiques représentent la communication consciente, systématique, planifiée et continue d'une organisation avec ses publiques...
 - ... avec le but de créer et de maintenir la compréhension et la confiance ...
 - ... et d'entretenir les relations avec ces publiques afin d'aider cette organisation à atteindre ses objectifs.
- Une définition qui indique très clairement que les interventions de rela-

tions publiques devraient être planifiées et mises en œuvre dans le cadre d'un concept.

2. Quels sont les éléments d'un concept de relations publiques ...

... pour ne pas être « un ouvrage décousu » mais un « ensemble fermé »? Un concept de relations publiques – comme les concepts dans beaucoup d'autres disciplines également – consiste en trois composants: Une agence de relations publiques facture pour le développement d'un concept de relations publiques des ho-





noraires en fonction de l'étendue et de l'envergure du travail. Le taux horaire des honoraires d'un conseil en relations publiques s'élève entre 50 et 120 euros (suivant qui donne les conseils c'est-à-dire, le chef ou un employé) et le prix pour un concept s'élève entre 1.500 et 6.500 euros – en fonction de l'étendue et de la mission.

Concernant les aspects principaux, il convient d'accorder le plus d'attention à l'analyse et la stratégie du concept de relations publiques. Ils forment la base à laquelle il faut toujours se référer pour mettre en place de nouvelles interventions.

Déjà au niveau de la préparation,

Forces (Strengths) Est-ce que notre organisation dispose des forces nécessaires pour utiliser ses chances?	Faiblesses (Weaknesses) Est-ce que notre organisation rate des chances en raison de ses faiblesses?
<p>„facteurs durs“</p> <ul style="list-style-type: none"> + Tous les ans plusieurs milliers d'euros pour le paiement des baux vont dans les caisses publiques. De nombreux hectares de surfaces vertes publiques sont entretenus gratuitement par les jardiniers associés. + Les jardiniers associés investissent de manière continue dans l'économie et participent au „rendement urbain“. <p>„facteurs doux “</p> <ul style="list-style-type: none"> + oasis verte, amélioration climatique, promotion de la santé, offre d'un environnement social, intégration. + Actions trans-générationnelles, lieux d'apprentissage pour les écoles et jardins d'enfant, espaces de récréation et de régénération– les jardins familiaux créent un sens écologique et économique ainsi qu'une cohésion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - En comparaison à d'autres organisations dans la commune, l'association XY est peu présente au niveau public et dans les médias. - Les offres et les services de l'association manquent de publicité et donc aussi de soutien dans la population. - Pour la politique, l'association XY devient la „balle de jeu“ des intérêts, car elle ne s'est pas souciée à temps pour avoir suffisamment de soutien auprès des habitants de la ville – elle n'a pas construit son image.
Chances/possibilités (Opportunities) Est-ce que notre organisation dispose des forces pour venir à bout de ses risques?	Dangers/risques (Threats) A quels risques notre organisation est-elle exposée en raison de ses faiblesses?
<ul style="list-style-type: none"> + L'association XY dispose de nombreux facteurs durs et doux (offres et contenus attrayants) qui permettront par des interventions ciblées au niveau des relations publiques de construire et d'améliorer son image. + Dans l'association XY il y a suffisamment « d'alliés » bénévoles, qui veulent collaborer de manière engagée et régulière à une amélioration de l'image 	<ul style="list-style-type: none"> - Les terrains des jardins familiaux sont détruits au profit de la construction d'habitation et de commerces ou par simple esprit de lucre. - Il y a une ambiance de „soldes“.

Quelle est la situation actuelle dans les médias?

- Que ce soit les journaux, la radio, la télévision, le téléphone mobile ou l'Internet – tous les médias sont aujourd'hui submergés tous les jours par une foule énorme d'informations dans laquelle ils font leur choix.
- Les événements phares culturels ou les scandales attirent souvent plus l'attention que des activités et actions locales ou considérées comme de moindre importance.
- La prise ponctuelle des médias, une présence unique dans un journal n'a souvent pas d'impact dans le public.



Conclusion

L'association XY tire une conclusion positive de son analyse des points forts et des points faibles:

- En bref: les jardins familiaux créent un sens écologique et économique et une cohésion sociale!
- Nous avons beaucoup à offrir.
- Nous avons de nombreux arguments, sur base desquels nous pouvons développer notre concept de relations publiques, mais...

Qu'avons-nous à offrir de manière concrète?

- Quel montant en Euro est payé annuellement à la commune pour les baux?
- Combien de hectares de surface verte sont entretenus – et quel en serait le coût pour la commune, sans l'intervention des jardiniers associés?
- Combien de personnes utilisent les jardins familiaux pour se reposer? Collectez des témoignages des visiteurs sur la valeur que cela représente pour eux.
- Etablissez un aperçu de tous les projets qui existent dans l'association ou l'organisation et qui permettent de souligner les facteurs „doux“

soyez attentifs aux « détails »: p.ex. lors de la fixation de la date pour un événement. Ne retenez pas des dates auxquelles se déroulent par exemple une finale d'une coupe de football à moins d'inclure la transmission sur écran géant du match dans votre événement afin d'atteindre également les amateurs de foot.

2.1. Quels sont les composants d'une analyse?

Pendant le briefing toutes les informations, qui sont nécessaires pour la réalisation du concept de relations publiques sont collectées. Ceci inclut la définition du problème, la fixation des objectifs, les ressources disponibles (financières, personnelles) et une représentation de la situation ainsi que des informations sur l'organisation même.

Toutes les autres informations qui ne sont pas disponibles

dans l'organisation mais sont nécessaires pour la réalisation du concept, doivent être recherchées. Il s'agit de manière générale de „facteurs externes“ comme l'environnement concurrentiel, les groupes cibles, qui sont à atteindre, les distributeurs média etc.

Les résultats des recherches peuvent être regroupés dans le cadre d'une analyse des points forts / points faibles.

Le tout est alors regroupé dans une conclusion, un résumé. Il convient ensuite de traiter les informations collectées afin de pouvoir évaluer quels Points forts/Points faibles sont visibles ou cachés dans l'organisation et quelles approches de solution sont envisageables.

Le problème dans notre exemple fictif:

Dans l'association urbaine XY un grand nombre de jardins familiaux sont gravement en danger.

Mais, quelle en est la raison ? Et que peut faire l'association XY contre cela ? Quels sont les points forts de l'association XY, quels sont les points faibles, où sont cachés des chances et des risques?

Les agences vont conduire une telle analyse souvent sur la base d'une analyse « SWOT »: SWOT est une anagramme pour forces (Strengths), faiblesses (Weaknesses), chances/possibilités (Opportunities) et dangers/risques (Threats). Un modèle se trouve à la page suivante.

Conclusion/résumé

A la fin de la phase d'analyse, donc du briefing, de la recherche, de l'analyse des points forts et des points faibles se trouve la conclusion. Elle reprend en résumé ce qui a été illustré de manière détaillée auparavant.

Comment l'association XY va-t-elle entrer dans les médias – et ainsi dans la perception publique? Et:

Pour cette raison: des faits, des faits, des faits

- En 1993 le rédacteur en chef de l'époque, Helmut Markwort a créé avec le slogan « des faits, des faits, des faits » une formule prégnante pour le nouveau magazine „Focus“.
- Cette formule prégnante vaut également lorsqu'il s'agit de la collecte d'informations dans le cadre d'un concept de relations publiques. Pour l'association XY ceci signifie de répondre de manière concrète à une série de questions:

Dans le cadre de la stratégie, les réponses se transforment en messages de communication.

A suivre



Contenu

Trait d'Union 50

- 32 **Conseil de l'Europe: Paysage et coopération transfrontalière**
- Paysages européens de Noël : approche transfrontalière

Paysages européens de Noël: approche transfrontalière

Alexander V. Drozdov, Professor,
Institut de géographie de l'Académie des sciences, Moscou



Tous les paysages culturels européens présentent à la fois des caractéristiques universelles ou transfrontalières et des traits distinctifs régionaux ou nationaux. Incontestablement, le christianisme et ses diverses manifestations concrètes dans les paysages culturels des villes, villages, lieux de villégiature et autres constituent l'un des principaux facteurs culturels paneuropéens. Les images qui se forment dans l'esprit des individus lorsqu'ils sont invités à imaginer un paysage de Noël illustrent de manière frappante ce phénomène.

Les paysages mentaux de ce type sont des sujets d'analyse transfrontalière extrêmement intéressants. Nous connaissons tous les images et symboles universels de Noël comme l'étable dans le désert, l'étoile de Beth-

léem, les trois Rois mages, les bergers et l'âne. Il existe aussi des images nationales comme le Père Noël, Santa Claus et l'équivalent russe. « Ded Moroz » (littéralement « le Père givre »). Ce que nous nous proposons d'éclaircir ici, c'est la question de savoir si d'autres symboles de Noël se retrouvent dans les caractères distinctifs régionaux des paysages culturels. On peut raisonnablement supposer qu'ils se retrouvent à des degrés divers dans des phénomènes culturels comme la peinture, la poésie et la musique.

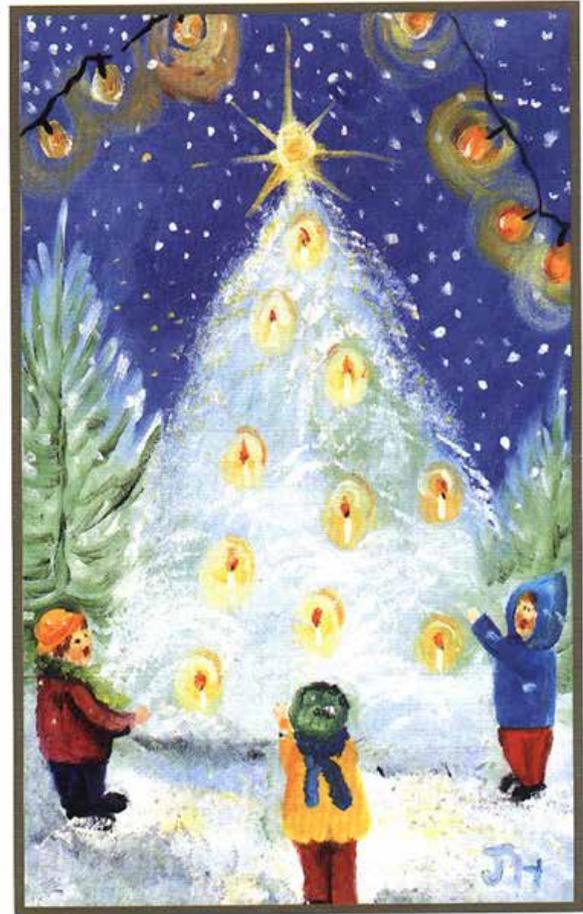
Pour établir la véracité de cette supposition, nous avons comparé un grand nombre de cartes de Noël russes et allemandes anciennes et contemporaines. Nous sommes parvenus aux conclusions ci-après :

- Nombre de cartes montrent des

paysages ruraux ou des villages. Sur toutes les images, on voit de la neige, des maisons aux fenêtres éclairées, de la fumée s'élevant lentement des cheminées et la lune qui luit dans le ciel. Toutefois, les maisons et les églises ne se ressemblent pas sur les cartes russes et allemandes. Ce sont là, au niveau d'une région, des différences nationales.

- Certaines vues ont un caractère transrégional. Par exemple, sur certaines cartes russes modernes sont représentées les maisons de campagne des nouveaux riches ainsi que des rennes et le Père Noël au lieu de la troïka traditionnelle tirée par des chevaux et conduite par Ded Moroz.
- Des caractéristiques transrégionales apparaissent aussi sur des cartes anciennes. Toutefois, sur les cartes modernes, on observe non seulement les influences culturelles transrégionales mais aussi l'empreinte de la mondialisation culturelle.

Le mélange de symboles régionaux et transrégionaux ainsi que le transfert d'images nationales par-delà les frontières sont des phénomènes que l'on rencontre aussi dans la poésie inspirée par Noël. Souvent, les poètes décrivent des scènes de Noël de manière tout à fait réaliste mais y ajoutent certaines caractéristiques nationales ou régionales.



- Dans la poésie russe, les poèmes de Joseph Brodsky et de Boris Pasternak illustrent parfaitement ce type de transfert. Les deux poètes dépeignent la nuit où les Rois mages se sont rendus auprès de l'enfant Jésus en suivant l'étoile de Noël comme une nuit de neige et de grand froid. Ils ont manifestement attribué à Bethléem, en Palestine, les conditions climatiques qui sont celles de la Russie à Noël.
- La transposition des images nationales de Noël se rencontre aussi dans la poésie allemande. Par exemple, le poème de Conrad Ferdinand Meyer intitulé *Weihnachten in Ajaccio* (Noël à Ajaccio) décrit des oranges parvenues à maturité, le myrte en fleurs et le soleil qui brille tandis que le héros rêve de flocons de neige blancs.
- Le paysage de Bethléem semble très réaliste dans le poème du poète russe Ivan Bounine intitulé „L'arbre de Noël“ tandis que les poèmes

d'Alexandre Blok contiennent des descriptions d'une forêt étincelante sous la neige à Noël, typique de la Russie. Certaines scènes imaginées par des poètes allemands sont aussi très réalistes. Par exemple, dans le poème d'Annette von Droste Hülshoff, les trois Rois mages sont hâlés par des vents chauds et imminent parmi des palmiers et des chameaux. Toutefois, le Noël allemand dépeint par Gustav Herrmann Kletke est venteux, neigeux et glacial.

S'agissant des chants de Noël, il est difficile d'établir des comparaisons entre les différents pays. Il convient de distinguer divers genres musicaux, à savoir la musique liturgique, la musique sacrée professionnelle, la musique profane professionnelle et la musique folklorique, et de les étudier séparément.

Si l'on compare, d'une part, les chants

grégoriens, l'Oratorio de Noël de Jean-Sebastian Bach et *Vingt Regards sur l'Enfant Jésus* d'Olivier Messiaen et, d'autre part, le chant *Znamenny* et les *Vêpres* (*Vigile de nuit*) de Sergueï Rachmaninov, la nuit de Noël de Nikolai Rimsky-Korsakov, l'arbre de Noël de Vladimir Rebikov et les chants traditionnels russes (*Kolyadka*), on peut parvenir aux conclusions ci-après :

- Dans la musique liturgique, on ne trouve pas d'évocation de paysages différents selon les régions. En revanche, les distinctions régionales semblent plus prononcées dans la musique folklorique. Toutefois, il faudrait étudier ces genres musicaux de manière approfondie.
- Il est plus facile de comparer les musiques profanes professionnelles. Les paysages sont distinctement évoqués dans la musique profane russe consacrée à Noël. Ils sont assez semblables à ceux que la poésie russe décrit, com-



posés d'éléments comme les nuits glaciales, les étoiles et les arbres de Noël dans des maisons confortables où règne une douce chaleur.

Pour conclure, on peut dire, par conséquent, que:

- Les cartes, les poèmes et la musique profane russes en rapport avec Noël revêtent des caractéristiques régionales ou nationales distinctes, marquées par des symboles paysagers évidents comme les plaines recouvertes d'un manteau neigeux, les sapins, le givre, la nuit, les étoiles, les troïkas, les villages et les maisons confortables, éclairées de la senteur des aiguilles de conifère ;
- Certains de ces symboles comme la neige, les sapins, les lumières et les villages sont aussi présents dans les représentations mentales que se font les Allemands des paysages de Noël. En revanche, on ne voit des églises et des marchés de Noël que sur les cartes allemandes;
- Dans les deux pays, les représentations mentales des paysages de Noël comportent aussi des symboles bibliques universels ou trans-

frontaliers comme l'Enfant Jésus, Marie, Joseph, les rois mages, les chameaux, le Christ enfant, le boeuf et l'âne, la crèche, l'étable et l'étoile de Bethléem.

La réalisation de sondages d'opinion spécifiques peut être un moyen de mettre au jour les symboles de Noël locaux et communs à différents pays. Les résultats d'un tel sondage sont présentés dans le tableau ci-dessous. Des représentants de 9 pays – l'Autriche, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Danemark, la Lettonie, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovénie et la France – y ont participé. Ils ont été conviés à énumérer cinq grands symboles de Noël. Ils ont cité en tout 29 symboles différents; certains revenaient fréquemment, d'autres rarement.

Certes, les résultats de ce sondage, effectué par un seul groupe d'experts sont un peu sommaires. Toutefois, ils soulignent la diversité régionale des représentations mentales de Noël. De fait, parmi les symboles les plus rarement mentionnés, qui traduisent sans doute des traits régionaux spécifiques, il faut noter certaines images très contrastées comme les ciels gris et pluvieux et les étoiles. Selon toute probabilité si de tels sondages étaient réalisés plus souvent sur un échantillon plus représentatif, ils apporteraient beaucoup d'information.

Dans le cadre de recherches plus poussées, il serait bon de comparer les représentations des paysages de Noël non seulement en Allemagne et en Russie mais aussi dans d'autres grandes régions choisies en tenant dûment compte de leur identité culturelle et géographique, notamment la Scandinavie, les plaines de l'Europe du Nord, les Alpes et la région méditerranéenne. Par la suite, ces grandes régions pourraient être subdivisées en zones plus petites, en particulier dans la région méditerranéenne. Les résultats d'une telle analyse des paysages mentaux de Noël présenteraient sous un éclairage nouveau les ressem-

blances et les différences entre les régions européennes et seraient peut-être un moyen décisif de les caractériser.

Symboles des paysages mentaux de Noël : fréquence des occurrences dans les réponses au sondage, en pourcentage

45 – 50 %

Arbres de Noël, neige

20 – 25 %

Maisons avec des fenêtres éclairées, églises illuminées, collines et montagnes, marchés de Noël

4 – 5 %

Carillons, villages, ciel gris et pluie, étoiles

1 – 2 %

Foule dans la campagne, sapins, embouteillages, lacs gelés, paysages ouverts, champs, horribles chansons américaines à la radio, sentiers couverts de neige

Article publié dans la revue Futuropa 02/2010

Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires	c/o Serge Dockier rue des Crénées 49 B-4210 Oteppe	Tél. 0032/498 373 907 émail: serge.dockier@yahoo.fr
Danemark	Kolonihaveforbundet for Danmark	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 9-763 155 Fax. 00358/ 9-763 125 émail: sgarden@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Torggata 10 N - 0181 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: forbundet@kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info.avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Pologne	Polski Związek Działkowcow	Ul. Bobrowiecka 1 PL - 00728 WARSZAWA	Tél. 0048/ 22- 101 34 44 Fax. 0048 /22- 101 34 60 émail: prezespzd@pzd.pl Internet: www.dzialkowiec.com.pl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Asögatan 149 S - 116 32 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN	Tél. 0041/ 71-311 27 19 émail: waschaffner@bluewin.ch
Slovaquie	Slovenský Zväz Záhradkárov Republikový Výbor	Havlickova 34 SK - 817 02 BRATISLAVA	Tél. 00421/ 2-20 70 71 76 Fax. 00421/2-20 70 71 77 émail: info@szz.eu.sk

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

site Internet de l'Office : www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF: Chris ZIJDEVELD (NL) Président de l'Office
Wilhelm WOHATSCHKEK (A); président du comité exécutif

Hervé BONNAVAUD (F) ; Norbert FRANKE (D) Lars OSCARSON (S) ; membres ; Jean KIEFFER (L) trésorier
Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Preben JACOBSEN (DK), Allan REES (GB), Walter SCHAFFNER (CH),

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie, de Suède, de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction: Malou WEIRICH, Office International

Distribution: par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos : les fédérations allemande, française, néerlandaise,, suisse et l'Office International

Date: 2012